PROMESSE DE SOUTIEN «PARRAIN» COTISATION UNIQUE DE 10'000.-



PRESTATIONS

- Parrain d'un sport à choix
- 1 abonnement «Amis du sport valaisan» donnant droit annuellement à l'entrée gratuite à la Maison et à de nombreuses réductions et avantages lors des différents évènements.
- 1 membre de l'Association avec droit de vote à l'AG.
- Logo de l'entreprise dans les locaux et, en commun, sur le site internet et les écrans de la «salle cinéma».
- 1 invitation par an pour 2 personnes à la journée des Ambassadeurs de la Maison du sport valaisan
- Invitation à prix réduit aux évènements réservés exclusivement aux Ambassadeurs de la Maison du sport valaisan
- Rabais de 20% sur tous les produits du terroir et les articles publicitaires de la boutique de la Maison
- Informations en primeur sur les différents activités et évènements de la Maison.
- 1 visite de groupe guidée offerte par an (maximum 25 personnes), valable 5 ans

ENTREPRISE:		
CONTACT:		
ADRESSE:		
TÉLÉPHONE :		
MAIL:		
DATE:	SIGNATURE :	

Par cette signature, notre société déclare devenir «Parrain» de l'Association «Maison du sport valaisan» et certifie régler la cotisation unique de 10'000.-, dès 2020.

A retourner par courrier postal ou par e-mail à :

Maison du sport valaisan Case postale 2243 1950 Sion 2 info@maisonsportvalais.ch